

PROCES SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

Affiché le 30 avril 2014

CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 35 le nombre de membres de la Commission des Finances et de fixer à 12 le nombre de membres composant les autres commissions et propose 1 siège à la « liste Etampes qui Ose et Agit », 1 siège à la « liste Etampes Solidaire 2014 » et 1 siège à la liste «Etampes Citoyenne et Solidaire ».

ELECTION DES MEMBRES DEVANT SIEGER AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal, a procédé à l'élection des représentants au sein de la Commission des Finances, de la Commission de la Politique de la Ville et de la Vie Sociale et de la Commission de l'Aménagement et du Développement durable du territoire. Les membres élus sont :

Commission des Finances : l'Ensemble du Conseil municipal

Commission Politique de la Ville et de la Vie Sociale :

- Gilles BAUDOUIN
- Jean-Pierre COLOMBANI
- Marie-Claude GIRARDEAU
- Elisabeth DELAGE
- Dramane KEITA
- Mama SY
- Jean-Claude TOKAR
- Carole VESQUE
- Béatrice DIABI
- Pascal BONIN
- Mathieu HILLAIRE
- François JOUSSET

Commission de l'Aménagement et du Développement Durable du Territoire :

- Bernard LAPLACE
- Jean-Pierre COLOMBANI
- Bruno DA COSTA
- Patrick LEBEL
- Amandine AULAS
- Evane PEREIRA-ENGEL
- Franck COENNE
- Nathalie PABOUDJIAN
- Fany MICHOU
- Marie-Thérèse WACHET
- Mathieu HILLAIRE
- François JOUSSET

CREATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : ELECTION DES REPRESENTANTS

Le Conseil municipal, a décidé de créer la Commission d'Appel d'Offres et a procédé à l'élection des représentants du Conseil municipal devant siéger au sein de cette Commission dans le respect de la représentation proportionnelle au plus fort reste. Ont été élus :

Membres Titulaires

- **Bernard LAPLACE**
- **Jean-Pierre COLOMBANI**
- **Gilles BAUDOUIN**
- **Jean-Claude TOKAR**
- **Marie-Thérèse WACHET**

Membres Suppléants

- **Elisabeth DELAGE**
- **Denise DEPOORTERE**
- **Miloudi JABRI**
- **Carole VESQUE**
- **Pascal BONIN**

CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET ELECTION DE SES REPRESENTANTS

Le Conseil municipal, a décidé de créer la Commission Consultative des Services Publics Locaux, et a procédé à l'élection des représentants du Conseil Municipal devant siéger au sein de la commission par vote à bulletins secrets (liste sans panachage, ni vote préférentiel). Ont été élus :

Membres Titulaires

- **Bernard LAPLACE**
- **Gilles BAUDOUIN**
- **Isabelle TRAN QUOC HUNG**
- **Bruno DA COSTA**
- **François JOUSSET**

Membres Suppléants

- **Marie-Claude GIRARDEAU**
- **Jean-Claude TOKAR**
- **Eric DELOIRE**
- **Fany MICHOU**
- **Mathieu HILLAIRE**

CREATION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS ET ELECTION DE SES REPRESENTANTS

Le Conseil municipal, a décidé de créer la Commission de délégation de services publics, et a procédé à l'élection des représentants du Conseil Municipal devant siéger au sein de la commission par vote à bulletins secrets (liste sans panachage, ni vote préférentiel). Ont été élus :

Membres Titulaires

- **Bernard LAPLACE**
- **Gilles BAUDOUIN**
- **Isabelle TRAN QUOC HUNG**
- **Bruno DA COSTA**
- **Mathieu HILLAIRE**

Membres Suppléants

- **Marie-Claude GIRARDEAU**
- **Jean-Claude TOKAR**
- **Eric DELOIRE**
- **Fany MICHOU**
- **François JOUSSET**

CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE ET ELECTION DE SES REPRESENTANTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer la Commission Communale pour l'accessibilité et de fixer le nombre de représentants de la façon suivante :

5 Représentants de la Commune,

2 Représentants du C.C.A.S,

2 personnes représentant les associations d'handicapés

CREATION DE LA COMMISSION PARITAIRE DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT ET ELECTION DE SES MEMBRES

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour, 1 voix Contre et 3 abstentions, décide de créer la Commission Paritaire des Marchés d'approvisionnement. Il a également procédé à l'élection des représentants du Conseil municipal devant siéger au sein de ladite commission. Ont été élus :

Membres

- **Bruno DA COSTA**
- **Gilles BAUDOUIN**
- **Evane PEREIRA-ENGEL**

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL RELATIF AU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un groupe de travail relatif au règlement intérieur du Conseil municipal, et de procéder à l'élection de 7 représentants au sein dudit groupe comprenant :

- 4 représentants de la liste « Ensemble pour Etampes »
- 1 représentant de la liste « Etampes qui ose et agit »
- 1 représentant de la liste « Etampes solidaire 2014 »
- 1 représentant de la liste « Etampes citoyenne et solidaire ».

Ont été élus :

Membres

- **Franck MARLIN**
- **Jean-Pierre COLOMBANI**
- **Marie-Claude GIRARDEAU**
- **Evane PEREIRA-ENGEL**
- **Marie-Thérèse WACHET**
- **Mathieu HILLAIRE**
- **François JOUSSET**

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL POUR LES DROITS ET DEVOIRS DES FAMILLES (CDDF)

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour, 2 voix Contre et 2 abstentions, approuve le renouvellement du Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF), et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant par délégation, à signer les actes afférents.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE MAISON ESPACE JEAN CARMET

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 4 abstentions, décide de valider le renouvellement du Conseil de Maison de l'Espace Jean CARMET et autorise Monsieur le Maire, ou Jean-Claude TOKAR par délégation, à signer tous les actes afférents.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE MAISON ESPACE CAMILLE CLAUDEL

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 4 abstentions, décide de valider le renouvellement du Conseil de Maison de l'Espace Camille CLAUDEL, et autorise Monsieur le Maire, ou Jean-Claude TOKAR par délégation, à signer tous les actes afférents.

CREATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE ET ELECTION DE SES REPRESENTANTS

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour, décide de procéder à la désignation de 6 élus au sein du Conseil municipal. Ont été élus :

Membres

- **Gilles BAUDOUIN**
- **Evane PEREIRA-ENGEL**
- **Bernard LAPLACE**
- **Patrick THOMAS**
- **Jean-Claude TOKAR**
- **Denise DEPOORTERE**

Puis le Conseil municipal, par 29 voix Pour, 1 voix Contre et 3 abstentions, a procédé à la désignation de 4 personnes qualifiées au sein des associations :

- GEET
- L'Etampoise
- Etampes Histoire
- Sauvegarde des Moulins de l'Essonne

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL, VILLE, ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE - EXERCICE 2013

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 4 abstentions, approuve le compte de gestion de l'exercice 2013.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour et 4 voix Contre, approuve le compte administratif 2013 du budget principal.

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET PRINCIPAL (point modifié)

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour et 4 voix Contre, décide d'affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement (ligne budgétaire 1068) pour un montant de 1 174 449,63 €, de reporter le solde à la section de fonctionnement (ligne budgétaire 002) pour un montant de 2 673 666,55€ et de comptabiliser en dépenses sur la ligne budgétaire 001 le besoin de financement de la section d'investissement de 725 707,61€.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2014

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour, 2 voix Contre et 2 abstentions, décide de maintenir les taux d'imposition identique à ceux de 2013, soit 0% d'augmentation.

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour, 1 voix Contre et 3 abstentions, décide de modifier les autorisations de programme et les crédits de paiements selon les tableaux ci-dessous.

DESIGNATION DE L'OPERATION	TOTAL	Réalizations exercices antérieurs	2014			2015	2016
			RAR 2013	BP 2014	TOTAL		
DEPENSES							
Réhabilitation de voirie rue de Gérofosse	2 511 600 €	169 988 €	3 760 €	500 000 €	503 760 €	918 926 €	918 926 €
Réhabilitation de voirie rue Evezard	425 776 €					425 776 €	
Réhabilitation de voirie rue Baugin	279 864 €						279 864 €
TOTAL	3 217 240 €	169 988 €	3 760 €	500 000 €	503 760 €	1 344 702 €	1 198 790 €
RESSOURCES							
Subvention Conseil Général (contrat départemental communal)	1 568 900 €	- €	408 900 €		408 900 €	410 930 €	340 170 €
Autofinancement	1 648 340 €	169 988 €		94 860 €	94 860 €	233 443 €	214 655 €
Emprunt						700 329 €	643 965 €
TOTAL	3 217 240 €	169 988 €	408 900 €	94 860 €	503 760 €	1 344 702 €	1 198 790 €

DESIGNATION DE L'OPERATION	TOTAL	Réalisation exercices antérieurs	2014			2015	2016
			RAR 2013	BP 2014	TOTAL		
DEPENSES							
Budget principal	11 795 875	3 229 504	361 463	1 908 400	2 269 863	4 161 203	2 135 304
TOTAL	11 795 875	3 229 504	361 463	1 908 400	2 269 863	4 161 203	2 135 304
RESSOURCES							
Subventions CG	300 000 €	300 000 €					
Subvention CDC	92 149 €	92 149 €					
subvention CR	2 050 000 €	300 000 €		350 000 €	350 000 €	700 000 €	350 000 €
subvention CAF	175 999 €		175 999 €		175 999 €		
subvention ETAT	547 890 €	17 300 €	530 590 €		530 590 €		
subvention ANRU	3 500 577 €	477 620 €	461 092 €	562 930 €	1 024 022 €	1 796 745 €	202 190 €
Autofinancement	1 141 853 €	322 950 €		189 252 €	189 252 €	416 120 €	213 530 €
Emprunt	3 987 406 €	1 719 485 €				1 248 338 €	1 369 584 €
TOTAL	11 795 875 €	3 229 504 €	1 167 681 €	1 102 182 €	2 269 863 €	4 161 203 €	2 135 304 €

BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 4 voix Contre, décide de voter le budget primitif principal 2014 par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre avec définition des opérations pour la section d'investissement et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, par 26 voix Pour et 4 voix Contre, approuve le compte administratif 2013 du Budget annexe Assainissement.

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, par 26 voix Pour et 4 voix Contre, décide de reporter le résultat de fonctionnement d'un montant de 555 734,66 € en section d'exploitation (ligne budgétaire 002) et de comptabiliser en recettes sur la ligne budgétaire 001 l'excédent d'investissement de 448 014,14 €.

BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, par 26 voix Pour et 4 voix Contre, décide de maintenir pour l'année 2014, la surtaxe communale d'assainissement au tarif de 0,18 € HT/m³, d'approuver le budget primitif Assainissement 2014 et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil municipal, par 26 voix Pour et 4 voix Contre, approuve le compte administratif 2013 du Budget annexe eau potable.

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour et 4 voix Contre, décide de reporter le résultat d'exploitation d'un montant de 228 609,84 € en section d'exploitation (ligne

budgétaire 002) et de comptabiliser en recettes sur la ligne budgétaire 001 l'excédent d'investissement de 166 459,48 €.

BUDGET PRIMITIF 2014 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour et 4 voix Contre, décide de maintenir pour l'année 2014, la surtaxe communale d'eau potable au tarif de 0,12 € HT/m³ et d'approuver le budget primitif Eau Potable 2014 et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS IMMOBILIERES – ANNEE 2013

Le Conseil municipal, prend acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières de l'année 2013.

FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE 2013 – RAPPORT D'UTILISATION

Le Conseil municipal, prend acte du rapport d'utilisation du Fond de Solidarité des communes de la Région Ile de France pour l'année 2013.

EMMAÛS HABITAT : DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT : 54 LOGEMENTS, RUE DE SACLAS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

PRESENTS POUR LES DEPARTS EN RETRAITE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉCOLES

Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 1 abstention, décide de valider cette reconnaissance offerte par la collectivité et d'offrir aux Directeurs et Directrices d'écoles, partant à la retraite, un présent d'un montant d'environ 150 euros chacun.

ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET PRESTATIONS ASSOCIEES DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ETAMPES, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE, LE CCAS ET LA CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE D'ETAMPES

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour, 2 voix Contre et 1 abstention, autorise Monsieur le Maire, en qualité de coordonnateur du groupement de commande, à signer le marché en application de la convention de groupement avec la société CIRIL SAS - sise 49 Avenue Albert Einstein - 69603 VILLEURBANNE CEDEX pour un montant défini comme suit et après négociation :

Lot n° 1 - Gestion des Ressources Humaines : 76.265,00 €/HT
soit 88.298,00 €/TTC

Lot n° 2 - Gestion des Finances : 69.155,00 €/HT soit 79.996,00 €/TTC.

Soit un total général de l'offre s'élevant à la somme 145.420,00 €/HT soit 168.294,00 €/TTC.

L'offre financière sera répartie sur le budget de chaque membre du groupement, en fonction du volume de l'activité de chaque service (mandat et titres émis l'année précédente) et au nombre de payes émises.

Cette offre financière inclut une année de garantie pendant laquelle le coût de droit d'usage et de maintenance de l'application ne sera pas facturé. Pendant cette période le

service de support à l'utilisation de l'application, renforcé pour les collectivités démarrant l'exploitation de l'application Civil net Finances ou de l'application Civil net RH, est proposé à titre gracieux.

Le coût de la maintenance pour les deux lots, à l'issue de cette période est fixé à la somme de 15.707,10 €/HT soit 18.848,52 €/TTC.

Et autorise Monsieur le Maire, en qualité de coordonnateur du groupement de commande, à notifier à l'attributaire désigné le marché conclu, chaque membre du groupement s'assurant de sa bonne exécution.

OPERATION DE RENOUELEMENT URBAIN DU QUARTIER SAINT-MICHEL – SURCHARGE FONCIERE DES OPERATIONS BOULEVARD SAINT-MICHEL ET RUE DE SACLAS

Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 2 abstentions, autorise la ville, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint Michel à prendre en charge le montant de la surcharge foncière initialement due par le Conseil général, liée aux opérations de reconstructions des sites « Derancourt » et rue de Saclas pour un montant total de 225 275 € et autorise Monsieur le maire à signer tous les actes afférents à la présente.

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE : RAPPORT SUR LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN ENTREPRISES EN 2013 ET LES MOYENS QUI Y SONT AFFECTES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le présent rapport sur les actions de développement social et urbain entreprises en 2013 au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

REPONSE A APPEL A PROJETS MILDT 2014

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des actions qui compose le projet, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Plan de financement action 2014 « Addictions : fiction ou réalité ? »

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
LISTE DES DEPENSES		LISTE DES SUBVENTIONS DEMANDEES	
Coût de l'action	5 070,00 €	MILDT Ville d'Etampes	4 056,00€ 1 014,00€
TOTAL	5 070,00 €	TOTAL	5 070,00 €

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE 2007-2009 PROROGÉ JUSQU'EN 2014 : APPELS A PROJETS – PROJETS ASSOCIATIFS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les projets retenus par le Comité Technique et leur contribution de principe à la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, décide d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires au versement des subventions associatives des actions correspondantes, telles que décrites dans le tableau ci-dessus, décide de verser ces subventions au bénéfice des associations porteuses des dits projets et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

PORTEUR	Action	budget total du projet	ETAT subvention demandée	CONSEIL GENERAL subvention demandée	VILLE D'ETAMPES subvention décidée	Autres recettes <small>(fonds propre, participation des bénéficiaires, dons privés...)</small>
COLLEGE DE GUINETTE	Guinette se met au vert	5 000,00 €	3 500,00 €		500,00 €	500,00 €
	Soirées parentales	3 000,00 €			1 500,00 €	500,00 €
HORIZONS	Elargir ses espaces socioprofessionnels	28 393,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	18 893,00 €
	Ateliers professionnels et services aux personnes	31 440,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	21 940,00 €
LA PETITE TORTUE	De l'énergie dans la cité	9 000,00 €	3 150,00 €	1 800,00 €	450,00 €	3 600,00 €
LUMIERE DES CINES	atelier vidéo réalisation d'une mini-série	9 510,00 €	5 500,00 €		1 000,00 €	3 010,00 €
PORTEUR	Action	budget total du projet	ETAT subvention demandée	CONSEIL GENERAL subvention demandée	VILLE D'ETAMPES subvention décidée	Autres recettes <small>(fonds propre, participation des bénéficiaires, dons privés...)</small>
MISSION LOCALE SUD-ESSONNE	Une antenne pour Mobiliser	52 073,00 €	22 500,00 €		12 000,00 €	17 573,00 €
	Ateliers entreprises	36 958,00 €	21 300,00 €		8 000,00 €	7 658,00 €
NOUVELLES VOIES	Actions collectives de prévention et de lutte contre l'isolement	3 000,00 €	500,00 €		500,00 €	2 000,00 €
	Accompagnement administratif et juridique	15 700,00 €	4 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	9 200,00 €
REC'ACTION	La variété française	12 680,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	500,00 €	4 180,00 €
OPPELIA	Échanges autour des addictions auprès d'un jeune public	16 300,00 €	5 050,00 €	3 150,00 €	2 050,00 €	6 050,00 €
THEATRE DES CHATAIGNIERS	Le jeu théâtral, moteur d'insertion socio-professionnelle	13 500,00 €	5 000,00 €	3 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE 2007-2009 PROROGE JUSQU'EN 2014 : APPELS A PROJETS –PROJETS COMMUNAUX

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces projets et leur contribution de principe à la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville d'Étampes, sollicite une subvention auprès des différents partenaires selon les actions considérées, telles que décrites dans le tableau ci-après, décide de prendre en charge le solde des actions communales en cas de défaillance éventuelle de l'un des co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

service	projet	budget total 2013	État	Conseil Général	Part restant à la charge de la Ville	Autres recettes
			demandé	demandé		fonds propres, participation,...
BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE	<i>Orient métiers</i>	19 255,00 €	8 000,00 €		11 255,00 €	- €
	<i>Tremplin Formation Jeunes</i>	36 000,00 €	8 000,00 €	2 000,00 €	9 800,00 €	16 200,00 €
	<i>Gangs/Bandes chronique de la violence urbaine</i>	3 350,00 €	1 500,00 €	800,00 €	1 050,00 €	- €
	<i>Coup de pouce</i>	70 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	40 000,00 €	5 000,00 €
SERVICE ANIMATION MEDIATION	123 Clic	5 730,00 €	2 500,00 €		2 930,00 €	300,00 €
CENTRE SOCIAL JEAN CARMET	Au plus près des familles	51 391,00 €	7 000,00 €		43 031,00 €	1 360,00 €
	La Belle Échappée (VVV)	3 837,00 €	2 500,00 €		1 337,00 €	- €
EDUCATEURS SPORTIFS	Sports pour tous et tous au sport	5 412,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	1 912,00 €	- €
CENTRE SOCIAL CAMILLE CLAUDEL	Au Galop (VVV)	6 222,00 €	2 500,00 €		3 422,00 €	300,00 €

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 2 voix Contre, approuve ces projets, autorise la sollicitation du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance dans ce cadre et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

SOLLICITATION DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014 AU TITRE DU DISPOSITIF REGIONAL ANIMATION SOCIALE DES QUARTIERS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la sollicitation de la région Ile de France dans le cadre de la convention politique de la ville – Animation sociale des quartiers, approuve le reversement de la subvention de fonctionnement au bénéfice de la Mission Locale Sud-Essonne porteuse du projet «Une antenne pour mobiliser» et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

SOLLICITATION DU PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION SECURITE ROUTIERE : REPONSE A APPEL A PROJETS 2014

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des actions qui le compose, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Plan de financement action Sécurité Routière 2014 « Conduite à tenir »

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
LISTE DES DEPENSES		LISTE DES SUBVENTIONS DEMANDEES	
Coût de l'action	4 560,00 €	PDASR Etat Département Ville d'Etampes	1 140,00 € 1 140,00 € 2 280,00 €
TOTAL	4 560,00 €	TOTAL	4 560,00 €

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT D'ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer au Masque de Fer une subvention exceptionnelle de 345 €, 1 060 € pour la Compagnie des archers et une subvention exceptionnelle de 350 € au Basket club étampois.

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'association d'Aide aux Aidants d'Alzheimer « 4A L'Escale » une subvention exceptionnelle de 2 000 € et au SDIS dans le cadre du Dispositif « Pompiers-Juniors » une subvention de 2 000 €.

OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA ZONE NORD BOIS BOURDON : DEMANDE ELIGIBILITE AU FOND NATIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 2 voix Contre, décide de solliciter la préfecture de la Région Ile de France afin de bénéficier du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire pour financer les aménagements d'équipements publics rendus nécessaires par la création du nouveau quartier Nord Bois Bourdon.

SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil général de l'Essonne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en vue d'obtenir des subventions aux taux les plus élevés pour la réalisation d'un Schéma Directeur de l'Eau Potable de la Ville d'Etampes, et à signer tous les actes afférents.